

**ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS**

RÉSOLUTION 2013-7-AG-R-105

**Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) – Samuel Pierre**

*adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion (2013-7-AG) tenue à l'Université le 19 juin 2013.*

VU les articles 4, 7 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU la résolution 2011-3-AG-R-23 de l'Assemblée des gouverneurs, en date du 16 mars 2011, relative à la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* et l'article 2 de cette politique concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la candidature de M. Samuel Pierre suggérée par la rectrice de l'UQTR à la présidente de l'Université du Québec;

VU la résolution 2013-CA587-12.03-R6296 du Conseil d'administration de l'UQTR, en date du 17 juin 2013, recommandant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'UQTR, à M. Samuel Pierre, professeur à l'École Polytechnique de Montréal;

VU la recommandation de la présidente de l'Université du Québec;

Sur la proposition de M. Yves Beauchamp,  
appuyée par M. Gregory A. Lussier,

**IL EST RÉSOLU :**

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Monsieur Samuel Pierre, professeur à l'École Polytechnique de Montréal, afin de reconnaître :

- l'impact exceptionnel de ses réalisations et de son parcours professionnel remarquable dans le développement de la formation et de la recherche du domaine des systèmes réseautiques mobiles, à titre de professeur à l'École Polytechnique de Montréal et de titulaire de la Chaire CRSNG/Ericsson;
- sa contribution remarquable au progrès de la société, notamment par son engagement social, communautaire et économique, dont plus particulièrement par son engagement bénévole au sein de la communauté haïtienne au Québec et pour son dévouement pour la cause des jeunes filles immigrantes;
- la notoriété de ses réalisations et la reconnaissance nationale et internationale qui lui est accordée dans le domaine des réseaux de communications câblés et sans fil qui assurent le déploiement de l'École Polytechnique de Montréal tout en consolidant ses partenariats universitaires et le rayonnement de son institution;
- ses qualités humaines et la valeur exemplaire de son cheminement intellectuel important, le plaçant ainsi parmi les figures les plus reconnues dans le domaine des systèmes et des réseaux de communications.

**ADOPTÉE**

Le secrétaire général,



André G. Roy

